

Les Amériques en septembre 2000

À l'issue de la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Prague, les chefs d'état et de gouvernement de l'OPEP se sont engagés à voir à ce que les prix internationaux du baril de pétrole se maintiennent en dessous des 18 dollars pour l'an prochain. Le rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 de la Banque mondiale, cité à tort ou à raison comme faisant montre d'un nouvel esprit pro-actif en matière de lutte contre la pauvreté, indique que la pauvreté absolue et relative en Amérique latine a augmenté depuis cette dernière décennie, une alarme depuis longtemps sonnée par la Commission des Nations unies sur l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). La nouveauté réside peut-être dans le fait que la Banque, sur un ton prudent, admette que la croissance économique n'indique pas nécessairement une réduction de la pauvreté, et que des mesures visant à mieux redistribuer les richesses doivent être adoptées pour y parvenir. Entre 1987 et 1998, le nombre d'indigents en Amérique latine aurait augmenté d'au moins 20 %.

ALENA

Dans son étude économique sur le Canada, l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) conseille au gouvernement canadien de réduire les impôts et taux d'imposition, ainsi que la dette publique, et de continuer de serrer l'étau de la politique monétaire en maintenant les taux d'intérêt à leur niveau élevé actuel afin d'anticiper la reprise de l'inflation si les prix du pétrole se maintiennent aux niveaux actuels. L'OCDE prévoit que la croissance de l'économie canadienne atteindra près de 4,5 % cette année, pour décliner légèrement à moins de 3% l'année prochaine. L'organisme indique également que malgré les taux de croissance économique satisfaisants des dernières années, l'économie canadienne continue de montrer des signes de faiblesse sur le plan de la productivité et de l'amélioration des niveaux de vie.

L'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a confirmé de nouveau que le Canada était tenu de respecter l'Accord commercial relatif à la propriété intellectuelle (TRIPS) et d'accorder la protection sur les droits de brevet valide sur 20 ans, tel que défini dans le TRIPS. La loi canadienne sur les brevets prévoit qu'une telle protection n'est accordée que sur sept ans, ce qui permet en outre de mettre en circulation plus rapidement que ne l'exige le TRIPS des copies génériques à des prix plus modestes que les produits d'origine, une mesure particulièrement importante dans le domaine pharmaceutique et médical. Les États-Unis ont amené l'affaire des brevets devant l'OMC en juin 1999. La décision initiale en défaveur du Canada, rendue en mai 2000, a été portée en appel par le Canada dès le mois de juin suivant.

Aux premiers jours de septembre, le tribunal indépendant établi dans le cadre de l'ALENA a rendu une décision favorable à l'entreprise californienne Metalclad Corp., qui poursuivait le gouvernement mexicain en vertu du chapitre 11 relatif à la clause investisseurs v/s gouvernements. Le Mexique est maintenant tenu de payer 16,7 millions de \$ É.U. à la compagnie en question. Bien que de nombreux dossiers aient été refusés et que plusieurs différends incriminant les gouvernements du Canada et des États-Unis soient actuellement en cours de traitement, il ne s'agit que du troisième différend portant sur la clause "investisseurs/États" de l'accord, depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA en janvier 1994. On se rappellera que depuis juin 1999, le Canada demande une clarification sur le chapitre 11, et cherche à ce qu'une protection accrue soit accordée aux gouvernements, lesquels peuvent depuis 1994 être l'objet de poursuites si une entreprise estime qu'une législation quelconque contrevient à ou entrave ses bénéficiaires. Un des tous premiers cas relatifs à cette clause avait été réglé à l'amiable lorsque la compagnie de Virginie Ethyl Corp. avait dénoncé une législation canadienne prohibant l'usage du MMT, un gaz uniquement produit par Ethyl; aussi le gouvernement canadien avait-il révoqué la mesure et payé près de 19 millions de dollars canadiens à la compagnie. Le Canada souhaite depuis lors essentiellement

modifier la clause permettant aux compagnies privées de poursuivre les gouvernements-membres de l'ALENA sur des législations gouvernementales portant préjudice aux investissements privés, ce qui, du point de vue canadien, constitue une menace pour les législations publiques, notamment dans les domaines de l'environnement et de la santé. La clause relative aux investisseurs-États avait été initialement instaurée afin de prévoir des recours légaux advenant des cas d'expropriation d'entreprises, et la mesure devait essentiellement protéger les entreprises canadiennes et états-uniennes au Mexique. Le Canada dénonce maintenant le fait que la clause soit utilisée à de toutes autres fins que celles pour lesquelles elle avait été définie, et demande que le texte de l'accord soit clarifié et que les procédures de règlement soient plus transparentes. Le Mexique, qui avait remporté jusqu'à maintenant les deux poursuites qui lui avaient été opposées et compte peut-être recourir au Chapitre 11 pour faciliter l'accès aux marchés nord-américains à ses grands exportateurs, s'oppose particulièrement à une telle négociation, et ce en dépit de la récente sanction dont il vient d'être frappé.

L'OCDE a également fait savoir dans sa toute dernière Étude économique sur le Mexique que les autorités publiques devraient revoir leurs programmes de subsides et mettre davantage à l'oeuvre des mesures directes visant les secteurs les plus pauvres de la société mexicaine, ainsi que les petites et moyennes entreprises. L'organisme conseille de réformer les politiques sociales et d'adopter des mesures éducatives plus ambitieuses, tout en appuyant la continuation des politiques macroéconomiques actuelles en vue d'approfondir les réformes visant la compétitivité accrue de l'économie mexicaine. Il indique particulièrement que les réformes devront se poursuivre et s'étendre au domaine fiscal. L'OCDE estime que les taux de croissance économique enregistrés par l'économie mexicaine depuis quelques années sont satisfaisants, mais que les questions de la redistribution et du déclin réel des niveaux de vie demeurent problématiques. Dans son rapport annuel sur le développement mondial 2000/2001, axé sur la lutte contre la pauvreté, la Banque mondiale estime que près de 29 % de la population mexicaine, soit 27,85 millions de Mexicains vivent dans la pauvreté, tandis que la CEPALC évalue quant à elle dans son Panorama économique et social 2000 que les indicateurs vont plutôt vers les 47% ou 45,5 millions de Mexicains, la situation s'étant détériorée depuis 1994. Le thème de la lutte contre la pauvreté au Mexique et ailleurs est donc à l'agenda des discussions des organisations multilatérales. Un peu moins pessimiste que la CEPALC ou la BM, la Banque interaméricaine de développement (BID) a aussi récemment félicité le Mexique pour son programme de lutte contre la pauvreté, dont la campagne d'éducation, d'hygiène et d'appuis alimentaires Progresa, qui accorde des subventions minimales plus ou moins régulières aux mères de familles indigentes, et a incité l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à suivre l'exemple du Progresa, ce qui, compte tenu des imperfections du programme à fournir les ressources financières promises, est pour le moins étonnant.

Dans la première semaine de septembre, suite à la visite du Président de l'Argentine Fernando De la Rúa à Mexico, Ernesto Zedillo et Vicente Fox ont annoncé que les pourparlers avec les pays du Marché commun du Cône sud (MERCOSUR) visant à établir une zone de libre-Échange Mexique-MERCOSUR étaient lancés. Les négociations devraient être conclues d'ici décembre 2003, et l'accord entrer en vigueur le 1er janvier 2004. Entre-temps, le Mexique négocie actuellement une série d'accords bilatéraux avec chacun des membres du Marché commun, à commencer par le Brésil et l'Argentine avec lesquels les discussions sont entamées depuis le printemps 2000. Pendant la tournée centro-américaine qu'il a faite dans la seconde semaine de septembre, Vicente Fox a aussi déclaré lors de sa rencontre avec le Président du Guatemala Alfonso Portillo, que son gouvernement cherchera à mettre sur pied une zone de libre-échange allant du Mexique au Panama. Fox a particulièrement insisté sur le fait qu'un tel accord contribuerait à diminuer le nombre de travailleurs centro-américains non-enregistrés au Mexique et à réduire le flux des migrations illégales allant vers la frontière états-unienne.

Le Mexique a annoncé dans la troisième semaine de septembre son intention de maintenir ses mesures anti-dumping (entre 55 et 175,50 dollars par tonne métrique) sur le sirop de maïs à haute teneur en fructose (HFCS) de provenance des États-Unis, instaurées depuis janvier 1998. Le gouvernement mexicain estime qu'une levée de ces mesures mettrait en péril l'industrie sucrière nationale, et ce, nonobstant la décision de l'OMC rendue en janvier. Depuis janvier, le Mexique avait déclaré qu'il ne mettrait pas fin à ses mesures anti-dumping, mais verrait à diminuer les tarifs imposés; en août, il avait annoncé que le différend sur le sucre serait porté devant un organe d'arbitrage de l'ALENA. On se

rappellera également que la dispute du sucre implique aussi le Mexique comme plaignant, puisque les États-Unis continuent de refuser d'admettre plus de 116 000 tonnes de sucre mexicain, ce qui va loin derrière les 600 000 tonnes que le Mexique réclame dans le cadre de l'ALENA.

Lors de la dernière semaine de septembre, la BID et la Banque mondiale ont confirmé qu'elles débloqueraient des fonds visant à appuyer les programmes d'infrastructure, d'assistance sociale et de décentralisation que le gouvernement Fox s'est engagé à mettre à l'oeuvre dès son entrée en fonction le 1er décembre 2000. Les crédits atteindraient les 3 315 millions de \$ et seront disponibles pour la première année du gouvernement Fox. Les fonds alloués par la BM seront principalement destinés à des programmes de prévention des désastres naturels (400 millions), d'appui aux administrations régionales (5 à 700 millions) et à la réhabilitation des voies routières (215 millions). Les subventions accordées par la BID iront, elles, aux micro-crédits (500 millions) et seront canalisés vers les États du sud-est du Mexique pour des programmes de logement et de développement social (1000 à 1500 millions). Après de la réunion de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Prague, les représentants de la BID ont confirmé, lors d'une rencontre à Paris avec l'équipe de Vicente Fox, que les crédits seront autorisés à la condition que le programme des réformes que le nouveau gouvernement doit présenter dès son entrée en fonction en décembre soit "viable". Une délégation de la BID visitera Mexico pour y rencontrer les membres de l'Équipe économique du gouvernement Fox pendant la troisième semaine d'octobre.

MERCOSUR

Aux derniers jours de septembre, les pays-membres du Mercosur ont convoqué une rencontre de deux jours à Brasilia en vue de discuter de l'agenda de la prochaine réunion du Conseil du Mercosur, prévue pour la mi-décembre. La coordination des politiques macro-économiques et, pour changer, la question de l'incorporation définitive du Chili au Mercosur qui pourrait être annoncée à l'issue de la réunion de décembre, figurent désormais parmi les questions jugées prioritaires .

La compagnie française PSA Peugeot Citroën a annoncé dans la seconde semaine de septembre qu'elle réviserait à la baisse ses investissements en Argentine, pour plus de 210 millions de \$, si le bloc ne définissait pas bientôt les termes du Pacte automobile. D'un autre côté, d'autres grands de l'auto, dont Toyota Motor Corp., ont rendu publique leur intention d'investir davantage dans la région et plus particulièrement au Brésil, jusqu'à 300 millions. En somme, les lenteurs du PAC commencent sérieusement d'exaspérer les grands fabricants de l'auto qui souhaiteraient clarifier rapidement leur position dans le marché régional. Après des mois de négociations houleuses, sur le point de rompre à plusieurs reprises, les membres du Mercosur, le Brésil et l'Argentine en tête, se sont mis d'accord sur l'échéancier des négociations en s'engageant à ce que le secteur automobile soit complètement libéralisé en 2006. Une rencontre visant possiblement à définir les termes du PAC est à prévoir pour le mois d'octobre.

Autre thème pointilleux dans le Mercosur, la question du sucre continue d'être à l'agenda des discussions litigieuses entre le Brésil et l'Argentine, le Brésil demandant essentiellement une réduction intégrale des tarifs de 20% imposés sur ses exportations de sucre vers les marchés argentin, paraguayen et uruguayen. Le Brésil propose qu'une telle réduction se fasse sur une période d'un an, tandis que l'Argentine prévoit plutôt viser les dix ans, et le Paraguay, entre huit et vingt ans... Les gouvernements ont convoqué à partir de la troisième semaine de septembre une série de rencontres entre législateurs et entrepreneurs de l'ensemble du bloc, afin de négocier un nouveau régime sucrier qui incluerait la libéralisation du secteur dans le cadre du Mercosur.

Entre 1995 et cette année, les flux d'investissements directs étrangers entrant au Brésil auraient plus que quadruplé, faisant du pays, avec la Chine, l'une des économies en voie de développement dont le taux de croissance des investissements est le plus dynamique. Jusqu'en 1994, c'étaient surtout l'Argentine et la Colombie qui absorbaient le plus gros de l'investissement étranger dans la région, mais à partir de 1995 et la mise en oeuvre d'un programme de privatisations ambitieux, le Brésil aurait absorbé plus de 44 % de l'investissement destiné à l'Amérique latine, tandis que moins de 16% auraient été canalisés vers

l'Argentine pour la même période. En l'an 2000, les estimations sont que le Brésil aura reçu plus de 30 milliards de \$ en capitaux étrangers. Cette année, la reprise économique au Brésil est franche et soutenue, le premier semestre comptant parmi les trois meilleurs semestres économiques depuis dix ans. Les 400 entreprises brésiliennes les plus importantes auraient vu leurs bénéfices augmenter en moyenne de 9%, tandis que le PIB enregistré à la fin de l'an 2000 pourra atteindre les 4%, en partie grâce à la croissance des activités du secteur agricole (+6,5%), de l'industrie (+5%) et des services (+3%). Sur le plan commercial, les résultats sont moins positifs et si la balance commerciale a de bonnes chances de ne pas être déficitaire à la fin de l'année, les surplus seront minimes et ne dépasseront pas les 1600 millions. L'objectif d'excédent fiscal, fixé par le FMI à plus de 3,1% du PIB, aurait été atteint et même légèrement dépassé, et l'inflation maintenue en dessous des 2% pour l'année en cours. Plusieurs économistes estiment que la dévaluation du real et son impact sur la substitution nécessaire des biens intermédiaires ne sont pas étrangers aux bons résultats que l'économie brésilienne présente maintenant.

La BID a annoncé début septembre qu'elle accorderait un crédit de près de 4 500 millions de \$ sur trois ans à l'Argentine. Plus de 60 % des fonds seront alloués aux réformes de l'État, au soutien à la concurrence et aux politiques sociales. Le président de la BID en visite à Buenos Aires a aussi confirmé que l'Argentine recevrait à la fin septembre le dernier versement du prêt d'ajustement structurel accordé conjointement avec la Banque mondiale en 1998, un montant partiel de 900 millions sur 2500 millions de \$ É U. Le Ministre de l'économie José Luis Machinea a aussi déclaré qu'il négociait deux prêts sectoriels supplémentaires pour un montant de 900 millions \$ avec la BID. Quelques jours après, Machinea a annoncé qu'il négociait une nouvelle entente avec le FMI afin de définir des cibles fiscales plus flexibles que celles demandées par le Fond depuis son intervention en 1999. Le gouvernement souhaite également procéder à des coupures moins drastiques que celles décidées récemment sur les programmes sociaux, les salaires et l'emploi dans la fonction publique, lesquelles, on se rappellera, ont occasionné de nombreuses manifestations et protestations syndicales dans les rues de Buenos Aires ces dernières semaines. Le gouvernement argentin pourrait maintenant viser un déficit fiscal de 5 300 millions de pesos, soit 600 millions additionnels aux marges allouées précédemment, et pour 2001 et 2002, les déficits iraient diminuant jusqu'à 4100 et 2400 millions de pesos. Initialement, le FMI avait établi que le déficit fiscal pour l'an 2000 ne devait pas dépasser les 4 700 millions de pesos si la croissance économique atteignait les 4%. Mais la réalité a été toute autre et la croissance n'a pas dépassé les 1,2% pour ce qui va de l'année en cours.

COMMUNAUTÉ ANDINE ET PÉROU

Les pays-membres de la Communauté andine (CAN) (Bolivie, Équateur, Colombie, Pérou, Venezuela) ont annoncé aux premiers jours de septembre qu'ils mettraient en oeuvre un nouveau programme de compétitivité, visant l'amélioration des termes du commerce international grâce à une nouvelles orientation des capacités productives vers la fabrication des biens à haute valeur ajoutée et la spécialisation accrue de la main-d'oeuvre. Le programme, expérimenté sur une période de quatre ans, a été esquissé conjointement par la Corporation andine de développement (CAF) et des chercheurs de l'Université Harvard et cherche à impliquer une variété d'acteurs comprenant les représentants gouvernementaux, les entrepreneurs, les membres de la société civile ainsi que d'institution d'enseignement et de recherche. Il inclut l'amélioration du capital humain, l'administration et les affaires publiques, et l'efficacité économique. La Colombie remplit sa part du contrat signé avec le FMI à la fin de l'an dernier et est parvenue à maintenir le taux d'inflation à moins d'un 1% du PIB et le déficit fiscal en dessous des 3%. Les indicateurs économiques satisfaisants présentés permettront au gouvernement de tirer sur la ligne de crédit de 2700 millions \$ qui avait été accordée par le Fonds advenant un déséquilibre de la balance des paiements, une situation qui ne s'est pas présentée depuis la signature de l'accord. Le FMI a toutefois suggéré que le rythme des réformes entreprises par le gouvernement Pastrana, notamment sur la question des privatisations, laissait encore à désirer.

C'est fait. Le gouvernement de l'Équateur a annoncé dimanche 10 septembre que la monnaie nationale de l'Équateur, le sucre, serait dorénavant remplacée par le dollar des États-Unis. Après une période de transition de moins de six mois pendant laquelle la dollarisation a été préparée, les banques et les commerces équatoriens ont commencé dès lundi matin de refuser tout paiement en sucre. Les quelques

12.5 millions d'équatoriens sont appelés à venir échanger au cours des prochains six mois leurs sucres (la monnaie nationale) au taux de 25.000 sucres par dollar américain, créant ainsi le matin même des files d'attente monstres devant les quelques 18 grandes banques du pays. Dorénavant, seul le dollar américain a cours légal. L'expérience porte d'autant plus intérêt que l'Équateur possède un potentiel économique important. Il est le premier exportateur de bananes, un grand exportateur de crevettes et le sous-sol amazonien renferme de substantielles réserves pétrolières.

La dollarisation implique la perte d'un puissant symbole national (le sucre étant ainsi nommé en honneur du général Antonio José de Sucre, le père de l'indépendance nationale), le droit de seigneurage (le droit d'émettre de la monnaie en guise de paiement) mais surtout une perte d'autonomie monétaire qui permettait d'atténuer les chocs systémiques. Si l'on en croit les dirigeants et les représentants du Fonds Monétaire International et de la Banque Inter-Américaine de Développement, la "dollarisation" du pays serait cependant l'unique moyen de sortir le pays de la profonde crise économique et sociale qui l'afflige depuis le milieu des années 90. Elle rétablirait la crédibilité monétaire, stimulerait l'investissement, ferait diminuer le rythme de l'inflation tout en abaissant les coûts de transactions entre le pays et ses partenaires commerciaux, les États-Unis en tête. Pourtant, craignant une inflation de plus en plus hors contrôle (de 30,7, 36,7 et 52,2% respectivement entre 1997 et 1999) et les probables dévaluations, les investisseurs internationaux boudent, les capitaux nationaux fuient, avec pour résultats un déficit public croissant (de 0,1 en 1994 à 4,8% du PIB en 1998) et surtout un PIB par habitant en décroissance (de près 10% en 1999). D'un autre côté, en dépit du fait que la mesure constituait jusqu'à un certain point la régularisation d'une situation de fait (l'utilisation du dollar occupant depuis longtemps un peu partout en Amérique latine un rôle de monnaie refuge, d'unité comptable voire de mode de paiements non officiel), le passage à la dollarisation ne s'est pas fait sans remous. Déjà, le 9 janvier 2000, l'annonce de la volonté gouvernementale de dollariser le pays avait provoqué d'immenses manifestations populaires dans les rues de Quito et quelques jours plus tard la chute du gouvernement... Mentionnons enfin que quelques jours après la dollarisation de l'économie équatorienne, le "Club de Paris" des pays créanciers a accepté d'envisager une réduction de la dette extérieure du pays, sans toutefois aller jusqu'à satisfaire les ambitions "démésurées" de l'Équateur qui a tenté de demander une annulation totale de la dette des pays d'Amérique latine. Le service extérieur et intérieur de la dette monopolisera près de 43 % du budget 2001 du gouvernement équatorien si le Club de Paris ne réduit pas la dette.

Une situation à suivre de près, donc.

Peu avant la mi-septembre, le Président du Pérou Alberto Fujimori a annoncé son intention de convoquer de nouvelles élections présidentielles d'ici environ six mois. Le scoop de l'affaire est qu'il ne se représentera pas. L'aspect moins spectaculaire et peut-être plus intéressant de l'évènement vient de ce que Fujimori ait été quasiment forcé de prendre des mesures de cette envergure pour sauver son gouvernement du voile de discrédit jeté depuis la médiatisation un peu trop tapageuse des activités politiques pour le moins discutables, et plus ou moins irrégulières, des services de renseignement de son gouvernement, avec la mise en circulation d'un vidéo montrant Vladimir Montesinos, un conseiller du Président, en pleine action d'achat du vote d'un quelconque congressiste, en faveur de ce dernier. La presse nord-américaine a réagi avec enthousiasme à l'annonce de la déclaration de Fujimori mais a passé sous silence les rumeurs mexicaines voulant que Montesinos ait gardé les contacts qu'il avait avec l'Agence centrale d'intelligence (CIA) depuis les années "de gloire" de l'agence, avec le résultat que le risque que la presse n'enquête davantage sur les activités de l'agent péruvien a été contournés grâce à la démission du Président. Le démantèlement de l'Agence de service national péruvienne (SIN) et le retrait de Fujimori ont été présentés avec plus de prudence, ou de fausse ingénuité, comme un triomphe éventuel de la diplomatie pro-démocratique de Washington.